

20200917 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/27364/calais-on-continuera-a-distribuer-de-la-nourriture-la-ou-il-y-aura-des-exiles>

Actualités



"Les migrants ont faim", assure Claire Millot de l'association Salam (image d'archive). Crédit : Mehdi Chebil pour InfoMigrants

Calais : "On continuera à distribuer de la nourriture là où il y aura des exilés"

Par [Leslie Carretero](#) Publié le : 17/09/2020

Une semaine après la publication d'un arrêté préfectoral qui interdit aux associations de distribuer de la nourriture aux migrants de Calais, 12 d'entre elles ont saisi le tribunal administratif de Lille pour demander sa "suspension immédiate". En attendant la décision de justice, les humanitaires se cachent pour nourrir les quelque 1 500 exilés présents dans la ville.

À Calais, les associations d'aide aux migrants ne comptent pas se laisser faire. Près d'une semaine après [la publication d'un arrêté interdisant aux associations non mandatées par l'État de distribuer de la nourriture aux migrants de Calais](#), plusieurs d'entre elles ont saisi le tribunal administratif de Lille mercredi 16 septembre.

Car en raison de cette nouvelle donne, la Vie active est désormais l'unique association autorisée à distribuer de la nourriture à Calais. A elle seule, elle ne peut pas atteindre tous les migrants de la ville - dont le nombre est estimé à environ 1 500, selon les militants. L'association mandatée par l'État apporte environ 1 000 repas le matin et 1 000 le midi, sur deux lieux différents. Cependant, certains migrants ne peuvent pas se rendre aux points de distribution, situés loin de leurs lieux de vie. Par ailleurs, rien n'est prévu pour le soir.

Les autorités invoquaient, dans ce texte, les risques sanitaires dans le contexte du Covid-19 et de salubrité publique pour justifier cette interdiction.

"Atteintes graves à plusieurs libertés fondamentales"

Cette mesure porte des "atteintes graves et manifestement illégales (...) à plusieurs libertés fondamentales", estiment 12 ONG et associations, dont l'Auberge des migrants, le Secours catholique ou encore la Fédération des acteurs de la solidarité, qui en demandent la "suspension immédiate" dans un recours consulté par l'AFP. Un juge des référés doit examiner leur requête vendredi.

À (re)lire : ["D'ici l'Angleterre semble toute proche mais quand on est en mer, c'est terrifiant"](#)

Le texte préfectoral est "attentatoire au droit à la dignité, au principe de fraternité, à la possibilité d'aider autrui, et aboutit à interdire, en pratique, toutes les distributions et dons en centre-ville, y compris ceux de simples citoyens", commente à l'AFP Maître Patrice Spinosi, qui représente les organisations requérantes.

Au sein même du gouvernement, cet arrêté voulu par le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, fait débat. Selon [L'Express](#), le ministre de la Santé, Olivier Véran, était même prêt à s'opposer ouvertement à cette mesure en se rendant lui-même à Calais, avant de renoncer au déplacement pour éviter de nouvelles tensions dans l'équipe gouvernementale.

"On est forcés de se cacher pour nourrir les exilés"

En attendant la décision de justice, les associations "sont obligées de trouver des parades" et organisent des distributions de nourriture en dehors des zones spécifiées dans l'arrêté. "On s'est installé vers le port, à quelques mètres du centre-ville. On se met dans des petits coins", explique à InfoMigrants Maya Konforti de l'Auberge des migrants. "Ces 'jeux' sont ridicules, on est forcés de se cacher pour nourrir les exilés. De toute façon, on continuera à distribuer de la nourriture tant que les migrants seront là", poursuit-elle.

>> **À (re)lire :** [Calais : des associations saisissent la Défenseure des droits et des rapporteurs de l'ONU sur la situation des migrants](#)

"Hier, nous avons donné entre 150 et 180 collations et on n'a pas pu nourrir tout le monde", signale Maya Konforti. L'association Salam, de son côté, distribue environ 1 000 petits-déjeuners chaque jour. "Les migrants ont faim, ils sont inquiets car ils ne savent pas s'ils pourront manger", explique Claire Millot, secrétaire de cette association, jointe par InfoMigrants.

Si cette décision est officiellement motivée par "le non-respect des mesures de distanciation sociale", les associations dénoncent, elles, une mesure qui ignore complètement la réalité du terrain. "Vous croyez que la Vie active met les exilés à un mètre de distance lors des distributions ? Ils sont collés les uns aux autres, sans masque", affirme Claire Millot. "Les mesures de distanciation ne sont pas plus respectées que lors de nos distributions", renchérit Maya Konforti.

"Harcèlement policier"

"Les migrants de Calais vivent dans des conditions épouvantables : ils dorment à quatre sous une tente où les règles d'hygiène sont impossibles à suivre", continue la bénévole. Selon les

associations, les [démantèlements quotidiens](#) des campements représentent des risques sanitaires car ils poussent les migrants à se regrouper et à s'entasser les uns sur les autres.

"Si les migrants sont désormais dans le centre-ville, c'est parce qu'ils ont été chassés de leurs lieux de vie, en périphérie de Calais. Tout cela est de la faute de la préfecture !", déplore Maya Konforti. "Mettre cela sur le dos des associations, ce n'est pas sérieux", abonde Claire Millot.

>> **À (re)lire :** [À Calais, les policiers accusés de violence et de racisme contre les migrants](#)

Même si les associations ont changé leurs lieux de distribution, elles disent subir encore un "harcèlement policier". L'Auberge des migrants assure avoir été forcée d'arrêter de nourrir les migrants alors qu'elle se trouvait hors d'une zone spécifiée dans l'arrêté. Même son de cloche chez Salam : "En début de semaine, la police est venue nous voir en prétendant que nous n'avions pas le droit de distribuer des repas alors que nous n'étions pas dans une rue concernée par la mesure. Les forces de l'ordre ont fini par quitter les lieux mais elles étaient très virulentes", dit Claire Millot. Malgré son bon droit, l'association a tout de même écopé de plusieurs contraventions.